

Lundi 09 Avril 2018

La France reste un acteur majeur dans la course aux brevets 1/2

En 2017, avec 10 559 dossiers déposés auprès de l'Office européen des brevets (soit 6 % du total), la France est restée le 2^{ème} demandeur de brevets en Europe, derrière l'Allemagne (15 %), mais devant la Suisse et les Pays-Bas (4 % chacun), le Royaume-Uni (3 %), l'Italie (3 %) et la Suède (2 %).

Si la France se distingue en matière d'innovations dans les transports et le médical, son portefeuille est très diversifié, souligne le dernier rapport de l'OEB. « A l'échelle mondiale, dans 7 des 10 principaux secteurs, au moins une entreprise française se trouve dans le classement des 10 premiers demandeurs de brevets », note l'organisme.

Par ailleurs, quel que soit le domaine d'innovations, la France se classe toujours dans le top 3 européen des pays demandeurs de brevets. Dans l'informatique, en particulier, elle occupe la 2^{ème} place parmi les pays européens, derrière l'Allemagne.

En revanche, tous pays confondus, la France ne représente que 5 % des demandes faites sur les brevets informatiques à l'OEB, les Etats-Unis pesant de leur côté 40 %, le Japon 11 %, la Chine 9 % et la Corée 5 %, rapportait Le Monde Informatique début mars. D'ailleurs, pour la première fois dans l'histoire de l'OEB, c'est une société chinoise, Huawei, qui est arrivée en tête du classement annuel des entreprises ayant déposé le plus de demandes de brevets auprès de l'office européen en 2017. Dans le Top 20, on trouve un seul groupe français, l'équipementier automobile Valeo.

En dehors des transports et du médical, une étude récente de l'OEB sur les brevets et la 4^{ème} révolution industrielle a par ailleurs montré que la France était en pointe dans l'intelligence artificielle, la sécurité, les interfaces utilisateur et les systèmes 3D. Sur ces terrains, où elle se situe derrière l'Allemagne mais devant le Royaume-Uni, elle a doublé le nombre de ses demandes de brevets au cours des 5 dernières années. « L'Ile-de-France est la première région européenne dans dix des seize domaines de la 4^{ème} révolution industrielle », souligne l'OEB.

Dans les transports, le rapport de l'Office européen des brevets annonce Valeo, Michelin, le Groupe PSA et Renault dans le top 10 des demandes, la France ayant constitué l'an dernier 12,7 % des dépôts dans ce secteur, avec 1 044 dossiers. Dans l'aéronautique, Safran et Zodiac Aerospace se sont classés 6^{ème} et 7^{ème}. Dans les biotechnologies, on trouve l'Inserm à la 4^{ème} place et Sanofi à la 8^{ème}.

Dans les techniques de mesure, le CEA occupe la 9^{ème} place, dans la chimie fine organique, L'Oréal la 3^{ème} et, dans les produits pharmaceutiques, l'Inserm a été le 1^{er} demandeur.

Alexandra Frutos